

EN IRLANDE

# LES ANTI-IVG AU BORD DE L'HYSTÉRIE

Le 25 mai, l'Eire se prononce par référendum sur la légalisation de l'avortement. A l'approche d'un scrutin incertain, le pays semble plus déchiré que jamais.

PAR ANNE DASTAKIAN, ENVOYÉE SPÉCIALE À DUBLIN

**U**n permis de tuer ? Votez non à l'avortement sur demande !», « En Angleterre, 97 % des avortements sont réalisés sur des enfants sains », ou encore : « Si tuer un bébé de 6 mois vous dérange, votez non ! » Elliptiques et violents, ces messages se balancent en haut des lampadaires des rues de la République d'Irlande. Mêlant convictions religieuses et sentiments identitaires, ces avertissements misent sur l'exacerbation d'un sentiment nationaliste anti-anglais pour arracher le consentement des électeurs. Chaque jour, neuf Irlandaises quittent leur île pour avorter à Liverpool, au pays de Galles, ou ailleurs. Illustrées de blafards clichés de fœtus extraits d'échographies, ces affiches anxiogènes visent donc à frapper les esprits dans la dernière ligne droite avant le référendum du 25 mai sur l'avortement (lire l'encadré, p. 15). Et à convaincre les indécis qui feront la décision. Selon un sondage réalisé début mai, ceux-ci représentaient encore 18 % du corps électoral, le reste se divisant entre 45 % de pro-IVG, et 34 % farouchement contre. Autrement dit, une marge importante de bul-

letins de vote susceptibles de faire basculer l'issue de la consultation dans un sens ou dans l'autre. Et, à quelques jours de l'échéance, ces deux camps diamétralement opposés s'affrontent sans relâche à coups de distributions de tracts et de séances de porte-à-porte. L'avortement déchire le pays de longue date. Forte de 4,8 millions d'âmes en majorité catholiques, et membre de la Communauté européenne depuis 1973 seulement, l'île traîne une lourde réputation de pays ultraconservateur sur le plan des mœurs. Elle n'a autorisé la contraception qu'en 1993 et le divorce qu'en... 1995 ! Vingt ans plus tard, en mai 2015, l'Irlande fut toutefois le premier pays au monde à approuver par référendum le

**“JE SUIS OUTRÉE  
PAR LE DÉSÉQUILIBRE  
EN FAVEUR DU CAMP  
DU OUI DANS  
LE DÉBAT PUBLIC  
SUR L'IVG. TOUT CELA  
EST BIAISÉ !”**

**PATRICIA CASEY, 65 ANS,  
PROFESSEUR DE PSYCHIATRIE**



Cleodhgh Kilcoyne - Reuters

mariage gay. Le résultat fut net : 62,1 % des électeurs ont voté pour, avec plus de 60 % de participation ! Les partisans du mariage homosexuel avaient eu raison de l'opposition farouche de l'Eglise catholique. Et, depuis 2017, le pays est dirigé par Leo Varadkar, 39 ans, un Premier ministre métis (de père indien et de mère irlandaise) et ouvertement homosexuel, sans que cela ne heurte la grande majorité de ses concitoyens, catholiques ou pas.

Pourquoi dès lors le résultat de la consultation sur l'avortement semble-t-il aussi incertain ? « Le référendum sur le mariage gay était une option positive, il était question d'amour et d'égalité. L'IVG, à l'évidence, est une question plus intime et ardue », constate Vincent, un quinquagénaire dublois partisan du oui. Second d'une fratrie





**MANIFESTATION PRO-VIE** dans le centre de Dublin le 12 mai.

de sept enfants, il pense que deux de ses sœurs, qui travaillent dans le système de santé, voteront oui, mais il est moins sûr du vote de la troisième, qui n'a pu avoir d'enfant, comme celui de ses deux frères agriculteurs restés dans leur comté d'origine. Toutes les études le confirment, c'est une Irlande rurale et conservatrice qui se dresse encore et toujours contre l'IVG. Les jeunes urbains, ayant voyagé à l'étranger, voteront massivement en faveur du oui quand leurs aînés, formatés par une éducation religieuse, continuent de considérer l'avortement comme « un meurtre ». Professeur émérite de psychiatrie, Patricia Casey, 65 ans, illustre cette Irlande qui se sent tenue à l'écart, comme rejetée par les élites du pays. Ardemment pro-vie, elle nous reçoit dans un immense bureau couvert de boi-

series de l'hôpital universitaire Mater Misericordiae à Dublin. Mère de deux enfants adoptés, qui sont « toujours restés en contact avec leurs parents biologiques », précise-t-elle, Patricia Casey se dit « outrée par le déséquilibre en faveur du camp du oui dans le débat public sur l'IVG. Tout cela est biaisé ! »

### Privés de réseaux

Ainsi, Facebook et Google ont refusé la publication de toute publicité concernant le référendum irlandais, invoquant le risque d'une « intervention étrangère ». Fureur dans le camp du non qui avait plannifié une campagne massive sur les réseaux sociaux, financée par des sponsors américains, dans la dernière quinzaine de campagne. Les anti-IVG ont aussitôt dénoncé une coupable collusion entre les

## L'ENJEU D'UN VOTE CRUCIAL

Le référendum du 25 mai vise à abroger ou pas le 8<sup>e</sup> amendement de la Constitution, adopté en 1983, qui interdit l'avortement, par respect de la vie de l'enfant à naître, sauf si celle de la mère est menacée. Ainsi, l'avortement est-il pour l'heure illégal en Irlande, même en cas de viol, d'inceste, ou de fœtus non viable. Une législation plus restrictive encore que la loi polonaise réputée ultra-catholique, mais moins dure que celle de Malte, qui interdit absolument l'IVG dans tous les cas de figure sans exception. Spécificité irlandaise : deux amendements ont été ajoutés en 1992 à la Constitution. Le premier précise que l'interdiction d'avorter ne saurait limiter la liberté de quitter l'île, et l'autre qu'elle ne saurait limiter le droit de fournir l'information sur l'IVG à l'étranger. Bref, circulez et allez avorter ailleurs... ■

géants du Net et le gouvernement... « C'était notre seul moyen de toucher les indécis », s'insurge Patricia Casey, qui accuse « la plupart des médias » de ne donner « la parole qu'aux pro-choix ». Elle écrit pourtant régulièrement dans un journal baptisé *The Irish Independent*, et sa collègue Edna O'Brien, qui défend les mêmes positions, dans *The Irish Times*, sans compter les multiples déclarations en faveur du non de Mgr Diarmuid Martin, l'archevêque de Dublin et primat d'Irlande, dont les propos sont relayés dans toutes les paroisses de l'île. Qu'importe, les anti-IVG se prétendent toujours méprisés et baïllonnés !

A en croire le jeune Premier ministre, Leo Varadkar, lui-même médecin de formation et ancien ministre de la Santé, ce sont au contraire les partisans de l'avortement qui sont sommés de se ➤



> cacher. Longtemps hostile à l'IVG, lui-même reconnaît avoir « changé d'avis avec le temps et l'expérience ». Pourtant, aujourd'hui encore, 3 000 Irlandaises vont pratiquer chaque année une IVG à l'étranger et 2 000 pilules abortives, commandées sur Internet, sont avalées sur l'île sans aucune supervision médicale. « Nous ne pouvons continuer à exporter nos problèmes et à importer nos solutions », a résumé Leo Varadkar, ajoutant : « Contrairement à ce que certains prétendent, l'avortement existe bien en Irlande, mais il est risqué, non réglementé, et illégal... » Une allusion à la loi qui prévoit encore jusqu'à quatorze ans de prison pour ce crime.

## “La campagne se durcit”

Si le oui l'emporte au fond des urnes le 25 mai, l'IVG deviendra donc « sûr, légal et rare », selon l'expression du Premier ministre. Une perspective qui effraie les anti-IVG, le camp du oui semblant gagner du terrain dans la dernière ligne droite avant le scrutin. « La campagne se durcit, et le camp du non joue sur les peurs », s'inquiète la sénatrice pro-choix du Labour, Ivana Bacik, professeur de droit au Trinity College de Dublin. Les nonistes accusent carrément le gouvernement de préparer la légalisation... de l'eugénisme ! Telle la blonde égérie du non, Cora Sherlock, 42 ans, veste rose sur t-shirt noir, qui affirme défendre « les pauvres, les faibles, les infirmes ». Elle s'est affichée devant la presse avec trois mères d'enfants atteints du syndrome de Down, c'est-à-dire la trisomie 21, qui ont affirmé que leur médecin avait cherché à les convaincre d'avorter. Obstétricien à Kilkenny, le Dr Trevor Hayes s'est engagé dans la campagne du non en clamant à son tour que, voter oui, ce serait « éradiquer les enfants atteints du syndrome de Down, qui sont au cœur de la culture irlandaise ! » Pour faire barrage à la liberté des femmes, les anti-IVG irlandais se battent jusqu'au bout. Sans lésiner sur les moyens. ■ A.D.

**MANIFESTATION À GDANSK** contre l'une des lois anti-IVG les plus restrictives d'Europe, en passe d'être encore renforcée par un nouveau texte.



Michał Fudralski / NurPhoto / AFP

## EN POLOGNE DES LOIS TOUJOURS PLUS DURES

Alors que seuls 15 % des Polonais, selon les sondages, prônent l'interdiction totale de l'IVG, contre 37 % partisans d'une libéralisation de la législation et 43 % en faveur du statu quo, le parti Droit et justice (PiS) au pouvoir à Varsovie s'apprête à durcir une législation déjà parmi les plus restrictives de l'UE. Après avoir été libre et gratuite de 1956 à 1993, sous le régime communiste, l'IVG n'est plus permise aux Polonaises qu'en cas de viol, d'inceste, de risque pour la vie ou la santé de la mère ou d'une grave pathologie irréversible de l'embryon. Ce dernier cas justifie 95 % des 1 100 IVG officiellement recensées chaque année en Pologne. Un nouveau projet de loi, émanant de l'association ultra-

intégriste Ordo Iuris, a été adopté en commission parlementaire à Varsovie en mars dernier, avec l'appui du PiS : il prévoit d'interdire l'IVG en cas de malformation du fœtus. Une mesure qui reviendrait donc à quasiment interdire l'IVG, et à contraindre les femmes à porter à terme puis à mettre au monde des enfants lourdement handicapés, voire morts-nés, ou non viables. Au nom d'un culte totémique pour la protection de la vie dès la conception, et sans aucune considération pour les souffrances ainsi infligées à l'enfant et à sa mère, et encore moins pour sa volonté. Des dizaines de milliers de Polonaises vêtues de noir étaient descendues dans la rue en octobre 2016, pour protester contre un premier projet de loi similaire. Ce premier texte,

alors, prévoyait une peine de prison pouvant atteindre cinq ans tant pour les médecins que les patientes elles-mêmes, en cas d'infraction. L'Eglise catholique polonaise avait alors désapprouvé la pénalisation, et le gouvernement avait reculé devant le tollé général. Tout en promettant de revenir à la charge. C'est chose faite. Le nouveau projet de loi a abandonné la menace d'une peine de prison. Les Polonaises sont à nouveau sorties protester, mais en moins grand nombre. L'Eglise n'en a cure. Que vaut l'avis de 85 % des Polonais aux yeux de l'Eglise et donc du PiS ? Au pire, les Polonaises, comme leurs sœurs irlandaises ou maltaises, n'auront qu'à continuer à aller avorter en Slovaquie ou en Allemagne voisines... ■ A.D.